Le « non » à la guerre en Irak a coûté 4 milliards à la France

12/10/2010 à 18h04

Le journaliste Vincent Nouzille raconte comment l'administration Bush a fait payer à Chirac le prix de sa « *trahison* ».

Dans un livre à paraître cette semaine, le journaliste Vincent Nouzille raconte par le menu la manière dont l'administration Bush a fait payer 5,5 milliards de dollars (4 milliard d'euros) à la France comme prix de sa « trahison » lors du déclenchement de la guerre en Irak en 2003.

Une somme lâchée sous pression par Jacques Chirac lors de la renégociation de la dette irakienne, alors qu'il l'avait initialement refusée. Un prix tenu quasiment secret et qui n'a fait aucun débat en France. Rue89 publie les bonnes feuilles du livre « Dans le secret des présidents ».

La Maison Blanche demeure, en cette fin de 2003, très rancunière. George Bush souhaite même mettre la France à l'amende de manière sonnante et trébuchante. Car l'Irak coûte 70 milliards de dollars [50 milliards d'euros, ndlr] par an au budget américain.

Washington ne veut pas être seul à supporter le coût des opérations militaires et de la reconstruction. Paris devrait partager le fardeau, ne serait-ce que pour compenser son refus d'envoyer des troupes aux côtés des GI's.

Durant quelques mois, la Maison Blanche va mener une intense campagne de pression sur l'Elysée afin d'obtenir un chèque de Paris. Le plus surprenant, c'est que Jacques Chirac finira par y céder, piétinant ses propres principes, mais sans le crier sur les toits de peur d'être critiqué pour un geste qui coûtera plusieurs milliards d'euros à la France…

Les coulisses de cette victoire de Bush, passée inaperçue, révèlent la force du rouleau compresseur américain. Le président des États-Unis commence son harcèlement à l'automne 2003. […]

Les principaux créanciers de Saddam Hussein

A défaut d'obtenir une grosse rallonge financière directe, la Maison Blanche revient à la charge sur un autre dossier économique sensible : celui de la dette irakienne, accumulée depuis des années par le régime de Saddam Hussein. Le montant des impayés, qui correspond à des achats militaires ou civils de la dictature, atteint plus de 120 milliards de dollars, en tenant compte des arriérés d'intérêts. Les principaux créanciers de l'Irak sont le Japon, la Russie, la France et l'Allemagne.

Coïncidence ou non, ces trois derniers pays se sont opposés à l'offensive américaine. La Maison Blanche voit donc un double avantage à obtenir un abandon de créances en faveur de Bagdad : cela permettrait à l'Irak « *nouveau* » de repartir sur des bases économiques plus saines, sans ce lourd fardeau à rembourser ; et il y aurait un petit parfum de revanche à faire assumer cet effacement de dettes par des pays si peu coopératifs !

[…] Lorsque [l'émissaire américain, ancien secrétaire d'Etat, ndlr] James Baker rencontre Jacques Chirac, le mardi 16 décembre 2003, la position française est plutôt prudente. La France ne souhaite pas faire de cadeau particulier à l'Irak. […] *[Baker obtient ensuite de Chirac que la réduction de la*

dette irakienne soit d'environ 50%, ce qui représente déjà un effort énorme, ndlr.]

George Bush ne se contente pas de la réduction de moitié de la dette irakienne. Il veut obtenir davantage. En mars 2004, à l'occasion d'un coup de téléphone à Jacques Chirac, […] le président américain demande à son homologue français d'« *examiner avec la plus grande attention* » la lettre qu'il va lui envoyer au sujet de la dette irakienne. La position des Etats-Unis se dévoile rapidement : ils réclament une annulation de 95% de la dette irakienne, autrement dit un effacement quasi-complet de l'ardoise !

Le coup de pouce du FMI à la Maison Blanche

[…] Au fil des semaines, les négociateurs américains gagnent du terrain. Ils obtiennent des promesses d'appui de leurs « *bons* » alliés, comme le Royaume-Uni, le Canada, l'Italie et le Japon. Le Fonds monétaire international (FMI) apporte un peu d'eau à leur moulin, estimant qu'une annulation de 70% à 80% serait nécessaire pour que l'Irak puisse tourner la page du passé.

Ce chiffrage du FMI suscite des doutes à Paris. Une autre étude de la Banque mondiale et de l'ONU, publiée à l'automne 2003, évoquait plutôt un besoin d'annulation à hauteur de 33%. Du coup, les exigences de la Maison Blanche sont jugées totalement excessives.

Dans une note au Président Chirac, avant le dîner qui doit avoir lieu à l'Elysée, le 5 juin 2004, en l'honneur de George Bush venu commémorer le D-Day, ses conseillers estiment que la requête américaine serait « *coûteuse pour la France* », qui est le troisième créancier de l'Irak, avec 6 milliards de dollars d'impayés. Surtout, selon eux, elle pose fondamentalement des « *problèmes de principe* » :

> *« Nous ne pouvons pas moralement accorder à l'Irak, un pays potentiellement riche, peu peuplé et qui dispose des*

> *deuxièmes réserves de pétrole du monde, des annulations comparables à celles dont bénéficient les pays les plus pauvres et les plus endettés de la planète (80% à 90%).*
>
> *Alors qu'en termes d'effort, nous allons déjà faire en six mois [pour l'Irak] ce que nous avons mis plus de dix ans à faire [pour les 37 pays éligibles au plan d'aide exceptionnel de pays pauvres, appelé PPTE]. »*

Bref, il n'est pas question d'aller au-delà des 50% promis à James Baker ! Ce cadeau est déjà disproportionné comparé aux autres pays.

Les conseillers recommandent à Jacques Chirac de tenir bon devant Bush. […]

La discussion s'achève sur un constat de désaccord. […] Pourtant, soumis aux charges répétées de Washington et de ses alliés, l'Elysée va craquer.

« ***La pression américaine était énorme*** »

La dernière session de négociations se déroule à Bercy durant trois journées complètes, en novembre 2004. L'ambiance est à couper au couteau. […]

« *La pression américaine était énorme. Je n'ai jamais vécu une négociation aussi unilatérale que celle-là* », témoigne Jean-Pierre Jouyet, qui présidait les séances.

Au bout de trois jours, le front des créanciers se fissure. Jean-Pierre Jouyet poursuit :

> *« J'ai appelé Maurice Gourdault-Montagne [le conseiller diplomatique de l'Elysée, ndlr], qui était avec le Président Chirac à un Conseil européen, et je lui ai décrit la situation : les Allemands venaient de lâcher subitement, sans concertation préalable, probablement pour se faire bien voir des Américains. J'ai donc expliqué que nous pouvions*

continuer de tenir tête, mais que nous étions seuls. Gourdault-Montagne m'a répondu qu'il allait en parler au Président Chirac.

Il m'a ensuite rappelé pour me dire que le Président avait décidé de ne plus s'opposer au consensus. J'ai donc appliqué ces instructions de l'Elysée.

Nous n'aurions sans doute pas pu récupérer grand-chose de nos créances, mais je ne suis pas sorti très content de cette négociation, c'est le moins que l'on puisse dire. »

Curieusement, Nicolas Sarkozy, qui s'apprête à quitter ses fonctions de ministre de l'Economie et des Finances pour la présidence de l'UMP, n'intervient pas dans cette discussion, qui concerne pourtant l'argent de l'Etat. Il laisse son directeur du Trésor, Jean-Pierre Jouyet, en prise directe avec l'Elysée.

Les consignes de Chirac conduisent à la conclusion d'un accord portant sur une annulation, par étapes, de 80% de la dette irakienne, soit un effacement total de plus de 30 milliards de dollars pour la vingtaine de pays créanciers concernés : c'est exactement ce que l'Elysée jugeait inacceptable quelques mois auparavant !

L'accord est officialisé par le Club de Paris le 21 novembre 2004, à quelques semaines des premières élections en Irak.

« *Nous ne l'avons pas fait pour Bush, mais pour les Irakiens. C'était d'ailleurs le tarif à payer par tous les créanciers* », plaide Jean-David Levitte, qui a suivi le dossier comme ambassadeur à Washington.

Le cadeau fait à Bush

D'autres acteurs ont une interprétation différente de ce retournement français. Alors que George Bush vient juste d'être réélu pour un second mandat, Jacques Chirac a décidé,

comme le chancelier allemand Schröder, cette concession majeure afin de se rabibocher avec la Maison Blanche. […]

Devant une délégation de sénateurs américains, qu'il recevra le 31 janvier 2005 à l'Elysée, le président de la République confirmera ouvertement avoir cédé à la pression américaine : « *A la demande des États-Unis, notamment suite à un appel téléphonique du président Bush, la France a accepté d'annuler la quasi-totalité de la dette irakienne* », dira-t-il.

Pour éviter une polémique sur ce « *cadeau fait à Bush* », l'Elysée ne se vantera pas publiquement de son reniement et se gardera de toute communication trop visible sur cette annulation de créances, accordée sans que la France bénéficie, en retour, d'une véritable contrepartie économique.

Le ministère des Affaires étrangères se contentera, à la fin de 2005, d'un discret communiqué annonçant que la France et l'Irak ont signé un accord bilatéral relatif au traitement de la dette irakienne dans le cadre de la mise en œuvre des accords du Club de Paris. Un joli habillage pour une décision hors normes.

Les conseillers de l'Elysée reconnaissent d'ailleurs qu'il s'agit d'une largesse française particulièrement onéreuse. Préparant, au début de 2005, des entretiens de Jacques Chirac avec George Bush et sa secrétaire d'Etat Condoleezza Rice, ils listent les initiatives prises par l'Elysée pour prouver ses bonnes intentions diplomatiques à l'égard de Washington sur l'Irak. On peut y lire notamment :

> *« Présidente du Club de Paris, la France a fait aboutir une solution audacieuse, généreuse et exceptionnelle du problème de la dette (80% en trois étapes). Cet allègement signifie pour nous une annulation de créances de 5,5 milliards de dollars. »*

5,5 milliards de dollars ! Il s'agit d'un chèque colossal,

puisqu'il représente plus de 4 milliards d'euros, soit dix fois le coût annuel des forces françaises en Afghanistan. Ou 80 fois l'annulation de la dette consentie à Haïti après le tremblement de terre de janvier 2010…

Bush a bien réussi à faire payer Chirac.

Très cher.

► **Vincent Nouzille,** « ***Dans le secret des présidents*** »*, éd. Fayard/Les Liens qui Libèrent, parution 13 octobre 2010, 583 pages, 24,50 euros.*

Rue 89